

## Rapport de la Commission du Conseil communal de Palézieux sur le :

### Préavis 11/08 «Création de collecteurs EC et EU entre la propriété Pousaz et le P+R à Palézieux-Gare»

La Commission, composée de :

MM. Abel Demiéville  
Christian Hockenjos (suppléant)  
Pierre-André Maillefer (rapporteur),

S'est réunie le mercredi 8 octobre 2008 à 20h00, dans les locaux de l'administration communale, afin de statuer sur le préavis 11/08 cité en titre.

Ce préavis nous a été présenté par M. Daniel Jordil, Municipal. Il a été largement commenté et nous avons pu obtenir les réponses aux questions que nous nous posions.

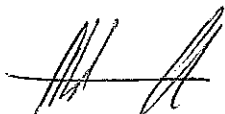
Le crédit de 43'000,00 CHF qui nous est demandé servira à remplacer un collecteur d'eaux claires défectueux qui occasionne des écoulements d'eau sur les places de parc du P+R CFF. De plus, après curage, l'évacuation exacte de l'ancien collecteur n'a pas pu être déterminée, il est possible qu'il s'écoule librement dans le terrain au bas de la route communale. La Commission juge judicieux le nouveau tracé du collecteur d'eaux claires, de même que la pose en parallèle d'un collecteur d'eaux usées pouvant servir à l'assainissement de deux parcelles Pousaz à construire et de la future zone constructible actuellement en cours d'étude par le COPIL (MEP).

Au vu de ce qui précède et des explications qui nous ont été données, la Commission engage le Conseil communal :

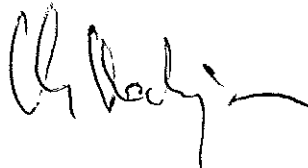
1. d'accorder à la Municipalité le crédit de 43'000,00 CHF pour la création de collecteurs EC et EU entre la propriété Pousaz et le P+R à Palézieux-Gare,
2. d'autoriser la Municipalité à financer ce dernier avec les liquidités de la caisse communale.

Pour la Commission du Conseil communal, préavis 11/08 :

Abel Demiéville



Christian Hockenjos



Pierre-André Maillefer

